La lettre de
Blangy Environnement & Patrimoine

Bulletin n°12 **Année 2022, 1° semestre**

Le soleil s ' est invité pour fêter dignement les 15 ans de notre Association. Née sous le signe de l ' Environnement, le Patrimoine s ' est invité en toute évidence et a pris toute son importance lors de cet anniversaire.
Anne-Marie Destouches a concocté à cette occasion un déjeuner convivial au Restaurant La Ferme du Roy, apprécié par la trentaine de participants à cet évènement : cuisine normande raffinée dans un cadre traditionnel.
Élisabeth Lachaume, conférencière, a fait découvrir à tous les jardins du Château de Boutemont. Entre la motte féodale, vestige du 12° siècle, et le jardin revisité au début du 20° siècle par Achille Duchêne, architecte paysagiste renommé, nous avons pu comprendre son évolution au cours des temps et admirer ce magnifique domaine.
Nous avons mis en ligne sur notre site http://www.blangy-environnement.fr le reportage photo et vidéo de cet évènement.

La lettre de
Blangy Environnement & Patrimoine

3ème Concours Photo

Lancé le 1° avril et jusqu'au 31 août 2022 ce nouveau concours photo autour du vaste thème de " **L'EAU** " est ouvert à tous, photographes amateurs, membres ou non membres de l'Association.
Il a déjà du succès, relayé par les réseaux sociaux et les offices du tourisme.
Comme pour les deux précédents concours, de nombreux lots récompenseront les meilleurs.

Remise des prix en présence de personnalités locales le
Samedi 8 octobre 2022

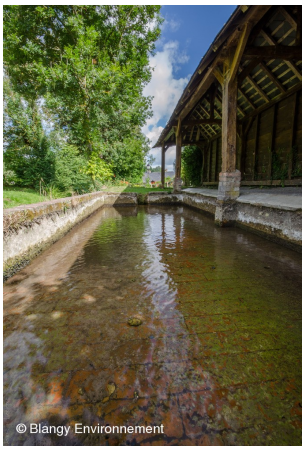
© Blangy Environnement

Une révision du PLUi Terre d'Auge ?

La municipalité a informé ses administrés via les réseaux sociaux d'une évolution de notre PLUi. Il semble que ces évolutions soient très limitées et ne concernent que des cas très ciblés. Il était possible de déposer un dossier via le site de terre d'Auge avant le 1° juin. Aucune modification de fond, telles les possibilités de construction en zones A ou N ou bien les STECAL n'est à l'ordre du jour. Notre association suivra bien entendu l'évolution du dossier et demandera à être personne publique associée du fait de sa qualification A.L.U.

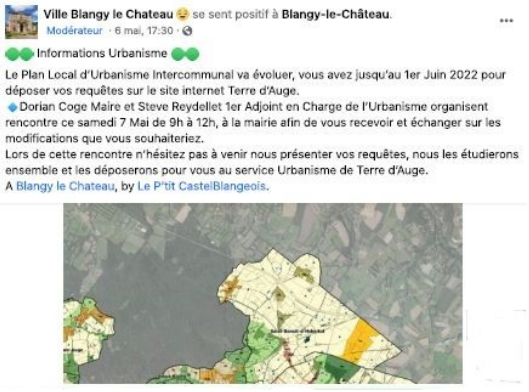
Ville Blangy le Chateau se sent positif à Blangy-le-Château.
Modérateur · 6 mai, 17:30 ·

Informations Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va évoluer, vous avez jusqu'au 1er Juin 2022 pour déposer vos requêtes sur le site internet Terre d'Auge.
Dorian Coge Maire et Steve Reydellet 1er Adjoint en Charge de l'Urbanisme organisent rencontre ce samedi 7 Mai de 9h à 12h, à la mairie afin de vous recevoir et échanger sur les modifications que vous souhaiteriez.
Lors de cette rencontre n'hésitez pas à venir nous présenter vos requêtes, nous les étudierons ensemble et les déposerons pour vous au service Urbanisme de Terre d'Auge.
A Blangy le Chateau, by Le P'tit CastelBlangeois.

Veuillez noter !

L'Assemblée Générale 2022 aura lieu le vendredi 28 octobre à 19 h 30
Salle des mariages de la mairie de Blangy le Château.

N'oubliez pas !

N'oubliez pas de vous mettre à jour de votre cotisation annuelle :
8 € par membre - 15 € par personne morale.

Association sans but lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, agréée Association Locale d'Usagers par la préfecture du Calvados.

Siège : 2 Route du Mesnil 14130 Blangy-le-Château Tél : 02 31 65 23 60

Présidente: Martine Duperray

Rédaction : Martine Duperray, Dominique Duperray, Jean-Yves Destouches, Robert Trendel.

Nous contacter : blangyenvironnement@laposte.net Vous informer : www.blangy-environnement.fr

Toute reproduction interdite sauf autorisation écrite de la Présidente